

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DU KARATE ET ARTS MARTIAUX MICHELOIS

Photo
Facultative



Bulletin d'inscription saison 2023/2024

1ere inscription : création (ou ancien N°) de licence N°.....

NOM : _____ .PRENOM.....

SEXE (masc/fem).....DATE DE NAISSANCE _____

Nationalité (facultatif) : _____ Profession (facultatif) : _____

ADRESSE.....

Code Postal : _____ VILLE : _____

TELEPHONE PORTABLE...../.....

EMAIL..... (Merci d'écrire lisiblement en CAPITALE)

Les cours se déroulent les Lundi, mercredi et jeudi selon horaires groupes/années
(sous réserve d'un nombre minimum de participants)

Cotisation annuelle (la licence fédérale à 37 € est comprise dans le tarif ci-dessous) :

- Baby Karaté enfant (année 2018 à 2016 inclus) 90 €
- Karaté enfant (année 2015 à 2011 inclus) 130 €
- Karaté ado-adultes *SHOTOKAN* / Karaté défense training (dès 13ans 2010) 160 €
- Karaté Light, boxe américaine avec Valérie (dès 13ans 2010) 160 €

Certificat médical à la pratique du Karaté en compétition

Valable 3 ans

remis le : __/__/__

Droit à l'image : J'autorise l'utilisation de photos ou vidéos exemple, dans le cadre de la promotion de l'Association, notamment sur le site internet de l'Association.

Oui :

Non :

Monsieur Cédric RAFFIN Contact tél : 06.82.54.85.40 ou cekamm@caramail.fr

Siège social : 4 avenue du port 44250 SAINT BREVIN LES PINS
Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de Saint-Nazaire sous le numéro W443000184
Association affiliée à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées numéro 0440668
Association Agrée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale numéro 44S171

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DU KARATE ET ARTS MARTIAUX MICHELOIS



Certificat à la pratique du Karaté saison/..... valable 3ans

Lieu :

Date :

Je soussigné, Dr..... certifie que
Mme/Mr.....né(e) le/.../....., ne présente pas de contre
indication apparente à :

-la pratique et/ou l'enseignement (rayon les mentions inutiles) du karaté et des disciplines associées en compétition

Certificat fait à la demande de l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Cachet :

signature :

un certificat médical leur permettant cette pratique compétitive tout au long de la saison sportive (établi au plus tôt le 1er juillet et précisant l'absence de contre-indication à la pratique du Karaté et des disciplines associées en compétition). Cela leur évitera l'établissement d'un nouveau certificat médical spécialement pour la pratique compétitive. Valable 3ans à compter de la date de la signature

Monsieur Cédric RAFFIN Contact tél : 06.82.54.85.40 ou cekamm@caramail.fr

Siège social : 4 avenue du port 44250 SAINT BREVIN LES PINS
Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de Saint-Nazaire sous le numéro W443000184
Association affiliée à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées numéro 0440668
Association Agrée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale numéro 44S171



HORAIRES SAISON 2023/2024

<u>Jours</u>	<u>Horaires</u>	<u>Discipline</u>	<u>Public</u>
Lundi	18h30 – 19h30	KDT KARATE Défense Training 1h00	Ados(13 ans mini) , ADULTES
---	19h30 – 20h30	KARATE LIGHT— 1h00-	Ados(13 ans mini) , ADULTES
Mercredi	18h00 – 18h40	Baby Karaté 40 ‘	Enfants 5 à 7ans (2018-2016)
---	18 h45 -20h00	KARATE Compétition et préparation spécifique aux grades	Ceinture jaune et plus A partir de 10 ans, et adultes
Jeudi	18h20 – 19h25	KARATE enfants ++ 1h10	Enfants++8 ans – 12 ans inclus (2015-2011)
	19h30 – 21h00	KARATE traditionnel 1h30	13 ans Ados, adultes (Année 2011 et +)

Monsieur Cédric RAFFIN Contact tél : 06.82.54.85.40 ou cekamm@caramail.fr

Siège social : 4 avenue du port 44250 SAINT BREVIN LES PINS
Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de Saint-Nazaire sous le numéro W443000184
Association affiliée à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées numéro 0440668
Association Agréée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale numéro 44S171